

CAPC / Plaine Commune

Habitat

REF : HABITAT2012001

Signataire : VD/NF

**OBJET :Signature d'une nouvelle convention d'objectifs avec l'ADIL 93 dans le cadre d'activités de conseil et d'information sur le logement à Aubervilliers**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants,

Vu le projet de convention d'objectifs entre la Ville d'Aubervilliers et l'ADIL 93 dans le cadre d'activités de conseil et d'information sur le logement à Aubervilliers,

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt pour la population d'Aubervilliers d'activités de conseil et d'information sur logement ,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** le principe et le contenu de la convention d'objectifs entre la Ville d'Aubervilliers et l'ADIL 93 dans le cadre des activités de conseil et d'information sur logement de l'ADIL 93 à Aubervilliers.

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention annuelle de 5 000 euros TTC à l'ADIL 93 pour la soutenir financièrement dans l'exercice de ces activités.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer ladite convention d'objectifs

Reçu en Préfecture le : 03/02/2012

Publié le : 02/02/2012

Certifié exécutoire le : 03/02/2012

Le Maire

Jacques SALVATOR

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué